

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a procédé, ce vendredi 06 octobre 2023, conformément à l'article 70 de la Constitution, à la signature d'un décret mettant fin aux fonctions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi qu'à celles des Membres du Gouvernement.

Le Président de la République exprime sa gratitude au Premier Ministre Patrick ACHI, et à l'ensemble des Membres du Gouvernement pour leur engagement au service de la Nation au cours de ces dernières années.

En attendant la nomination du nouveau Premier Ministre et la mise en place du nouveau Gouvernement, le Premier Ministre et les Membres du Gouvernement sortants sont chargés d'expédier les affaires courantes.

Fait à Abidjan, le vendredi 06 octobre 2023

Le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République :




Abdourahmane CISSE